

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CIRCULAIRE D'ORGANISATION

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

8 - 9
JUIN
2019

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT

1300 pilotes
17 courses 8h/18h
Restauration Animation
Concert et entrée gratuits

La Mothe St Héray
#NatVTT2019

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un sport par l'éducation populaire

ILS NOUS SOUTIENNENT



PROGRAMME DU CHAMPIONNAT NATIONAL VTT 2019

L'association Team Evasion Nature, la commission départementale VTT et le Comité départemental Ufolep des Deux-Sèvres organisent le championnat national VTT les 8 et 9 juin 2019 à La Mothe Saint Héray.

DESCRIPTION :

- ▶ Des animations pour tous
- ▶ Épreuve VTT à assistance électrique
- ▶ Ouverture aux 11-12 ans (épreuve test)
- ▶ Initiation pour les 7/8 ans et 9/10 ans
- ▶ Concerts gratuits

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

ufolep@laligue79.org
05.49.77.38.77

PROGRAMME

VENDREDI 7 juin 2019

- 14 h 30 - 18 h 30** : Accueil des délégations, Gymnase de la Mothe Saint Héray
- 17 h - 18 h** : Rencontre avec les responsables de délégations – Gymnase de La Mothe Saint Héray
- 18 h** : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT – Mairie

SAMEDI 08 juin 2019

- 8 h - 18 h** : Compétitions Nationales
- 18 h 30** : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur – Gymnase de La Mothe Saint Héray

DIMANCHE 09 juin 2019

- 8 h - 17 h** : Compétitions Nationales
- 18 h 30** : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur – Gymnase de La Mothe Saint Héray

Lundi 10 juin 2019

- 7 h - 13 h** : Randonnée organisée par les pompiers

@UFOLEP79



SOMMAIRE

• <i>Le département des Deux-Sèvres (79)</i>	4
• <i>Accès au Site</i>	4
• <i>La Mothe Saint Héray</i>	5
• <i>Les organisateurs</i>	6
• <i>Hébergement</i>	7
• <i>Animations</i>	7
• <i>Location de vélos électriques</i>	8
• <i>Pasta party du samedi soir</i>	9
• <i>Règlement de l'épreuve</i>	10
• <i>Comité d'organisation</i>	10
• <i>Programme du championnat</i>	11
• <i>Déroulement des épreuves</i>	12
• <i>Accueil</i>	13
• <i>Sélections</i>	14
• <i>Rappels importants</i>	15
• <i>Reconnaissance du circuit</i>	16
• <i>Précisions sur l'épreuve de VTT à assistance électrique</i>	16
• <i>Grille de départ</i>	18
• <i>Le matériel</i>	18
• <i>Tenue vestimentaire</i>	19
• <i>Contrôle médical</i>	19
• <i>Réclamations</i>	19
• <i>Récompenses</i>	20
• <i>Le Circuit</i>	22
• <i>Nous suivre</i>	27

➤ LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES (79)

Les **Deux-Sèvres** est un département du Centre-Ouest de la France, situé au sein de la région NOUVELLE-AQUITAINE.

Il doit son nom à la Sèvre Nantaise, dernier grand affluent de la Loire, et à la Sèvre Niortaise, fleuve côtier qui se jette dans l'océan Atlantique au niveau de l'anse de l'Aiguillon.

Les habitants des Deux-Sèvres sont appelés les *Deux-Sévriens*.

La préfecture des Deux-Sèvres se localise à NIORT. Les sous-préfectures sont quant à elles dans les petites villes de Parthenay et Bressuire.

Le département des Deux-Sèvres est plus connu pour son parc régional « Les Marais Poitevins ».



➤ ACCÈS AU SITE

Gare TGV de Niort : 35 minutes

Gare TGV de Saint-Maixent-l'École : 14 minutes

Sortie Autoroute A10 : Sortie n°31 – Saint Maixent Soudan

Coordonnées GPS :

Géographique degré décimal X : 46,366 669 **Y** : -0,1

DMS X : 46° 22' 0,01 » **Y** : -0° 6' 0"

UTM (en mètres) Zone 30T **X** : 723 061 **Y** : 5 138 876

Lambert 2 étendu (en mètres) **X** : 412 555 **Y** : 2 154 748

► LA MOTHE SAINT HÉRAY

La Mothe Saint-Héray est une bourgade de 1800 habitants sur sud Deux-Sèvres, sur la Sèvre niortaise.

Demeure de seigneurs puissants, cité artisanale, ancien chef-lieu de canton, la cité a toujours tenu des rôles qui ont assuré son attractivité. Plusieurs édifices datés du XIIe au XIXe siècle marquent son histoire riche : un moulin à eau avec une minoterie bien huilée, une église gothique du XVe siècle, un temple du XIXe, un ancien couvent et son pigeonnier, la Maison des Rosières et une superbe Orangerie du XVIe au bord d'un canal, dépendance d'un château médiéval malheureusement démantelé.



La bourgade occupe une place particulière dans la vallée : une plaine à l'emplacement d'un ancien lac, vers laquelle convergent les vallées profondes de petits affluents de la Sèvre niortaise. La vallée de Chambrille est remarquable par sa profondeur et sa géologie granitique. Leur forme très découpée alimente encore une légende : celle de Berthe, Dame de Chambrille, qui se serait pétrifiée en rocher pour échapper à un mari jaloux. Le sang de son amant coule sur les grenats que l'on découvre en explorant le fond du ruisseau tel un chercheur d'or.



Si le centre-bourg s'est développé sur le relief plat des riches terres d'alluvions, la cité a ensuite gagné les coteaux calcaires. Aujourd'hui elle jouit de la proximité d'espaces naturels très proches et très surprenants par leur diversité et leur relief escarpé. Cet ensemble de patrimoine architectural et naturel lui vaut le label Petite Cité de Caractère. Des circuits balisés permettent de découvrir les trésors cachés de la bourgade.

La Cité a vu naître ou passer quelques hommes qui, par leur engagement ou leurs œuvres ont connu une renommée régionale voire nationale : Henri IV et Catherine de Médicis qui se sont donné rendez-vous dans le château pour tenter de mettre fin aux guerres de religion, l'Abbé Jallet qui fut à l'origine de la réunion des trois ordres en une seule assemblée en 1789, Charles-Benjamin Chameau, notable fortuné qui créa la fondation des Rosières par testament, le Maréchal Murat, roi de Naples un temps propriétaire de l'Orangerie, Pierre Corneille, petit-neveu du dramaturge du même nom, fondateur du théâtre populaire poitevin qu'il a fait résonner dans la presse nationale et internationale au début du XXe siècle...



Aujourd'hui, la municipalité a à cœur de restaurer et valoriser son patrimoine qu'elle anime grâce à une programmation culturelle intense. Les arts plastiques et la musique de rue tiennent une place particulière dans les animations. Parmi les événements phares, notons le festival d'art contemporain « Les Nouvelles Métamorphoses », la Fête des Rosières et le marché de Noël avec ses 100 exposants est considéré comme un des plus beaux du département. Il se distingue par son animation et son couplage avec un marché aux truffes.



La commune encourage les activités associatives de loisirs, culture et sport. Une quarantaine d'associations organisent plus de 50 manifestations par an. Les infrastructures permettent la pratique de 12 disciplines différentes, et l'environnement est attractif pour la pratique des sports automobiles et, bien sûr, du cyclisme.

➤ LES ORGANISATEURS

➤ Le comité Ufolep des Deux-Sèvres

[Sport Éducation] : Quelques chiffres

- 1442 licenciés
- 71 associations affiliées
- 6 activités majeures :
 - Poursuite sur Terre
 - Kart Cross
 - Moto
 - VTT
 - Cyclo sport
 - Cyclocross
- Autres activités sportives : Jeux écossais, raids, boxe éducative, roller, école de sport enfants et seniors

[Sport Société]

Du sport pour tous : détenus de la maison d'arrêt, baby Gym, sport santé seniors, IME, gens du voyage, migrants, centres sociaux-culturels, accueils de loisirs, etc. Au total, 14 éducateurs sportifs interviennent sur l'ensemble du département.



➤ L'association Team Evasion Nature

L'association compte 33 licenciés avec comme activités principales le VTT et le cyclo sport. Elle a également une école de VTT et organise chaque année une rencontre des écoles de VTT. Elle organise également chaque année une épreuve du Trophée régional VTT Poitou-Charentes dans le cadre de la fête des Rosières à La Mothe-Saint-Héray.



➤ La commission départementale VTT

Elle est composée de l'ensemble des clubs VTT du département. C'est au total 214 licences VTT compétitions sur la saison 2018-2019. Une partie des clubs du département est partie prenante dans l'organisation de ce championnat départemental.



➤ HÉBERGEMENT

Dans l'objectif de privilégier un accueil de qualité, différents types d'hébergement sont proposés :

Plus d'informations sur le site internet de l'évènement :

<https://nationalvttufolep2019.wordpress.com/2018/12/26/vous-loger/>

➤ ANIMATIONS

➤ Randonnée VTT du lundi matin par les pompiers

Les pompiers de La Mothe-Saint-Héray organisent une randonnée VTT le lundi matin.
Plus d'informations sur cette randonnée sur le groupe Facebook suivant :

<https://www.facebook.com/events/397007021040777/>

Pour s'inscrire : <https://doodle.com/poll/3vq2meqzz6hqh9g8>

➤ Balade guidée du lundi matin par le syndicat d'initiatives

Balade guidée dans les sentiers secrets à la découverte de l'histoire de la cité RDV devant le moulin du Pont-l'Abbé(SI) à 10H tarif 5 Euros/tel 05.49.05.19.19

➤ Spécialités locales

Restauration sur la place Clemenceau organisée par les commerçants avec des spécialités locales

➤ Animations dans le village

À La Mothe, pendant le championnat, l'orangerie sera ouverte ainsi que le Moulin l'Abbé qui abrite notre syndicat d'initiative.

Le village peut être visité grâce aux sentiers de découverte balisés (sauf s'ils croisent votre circuit...)

Ce sera le weekend des Rendez-vous aux jardins, et également la Fête du « Fanal décalé » de l'association le Fanal rouge (sauvegarde du patrimoine des sapeurs-pompiers, avec exposition de matériels et manœuvres de véhicules).

Les sites touristiques les plus proches sont les Tumulus de Bougon, les Mines d'argent et les églises romanes de Melle, le musée du Poitou protestant, les abbayes de Celles sur Belle et de St-Maixent...

Bubble-Foot

8 Bubble-foot et un animateur,
ambiance assurée.



Kart à pédales



+ ZUMBA, ballons géants, course de mini vélo et de nombreuses autres animations

+ Possibilité de réserver des vélos électriques sur place

+ Une randonnée pédestre fléchée pour découvrir le village et ses alentours

► LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Vous souhaitez participer à l'épreuve VAE, mais vous n'avez pas de VTT FAT BIKE? Vous souhaitez louer un VAE pour la randonnée du lundi ?

Réservez en un auprès de FatSandBike 17 (www.fatsandbikes17.com)
ou au **06.66.95.81.39**.

35 € la location - Réservation obligatoire



► PASTA PARTY DU SAMEDI SOIR

Concerts gratuits

Réservation obligatoire avant le 22 mai

MENU Boissons non comprises dans le tarif

SPAGHETTIS

Accompagnées de 4 sauces au choix le tout à volonté (Carbonara, bolognaise, Ratatouille, Curry)



FROMAGES

(Roue de Brie, Bûche de chèvre)



TARTE AUX POMMES

2 concerts gratuits

2 possibilités de réservation et de paiement :

- Par courrier en envoyant le bon de commande ci-dessous accompagné d'un chèque du montant total à l'ordre du Comité Ufolep des Deux-Sèvres
- En ligne avec possibilité de paiement en ligne via HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/ufolep-des-deux-sevres/evenements/pasta-party-national-vtt-ufolep-2019>

La réservation et le paiement sont à envoyer avant le 22 mai 2019 à l'adresse suivante :

**Comité Ufolep des Deux-Sèvres
À l'intention d'Alexis DENIS
Centre Du Guesclin - Place Chanzy
79000 NIORT**

BON DE COMMANDE Pasta Party (08/06/2019)

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Club :

Nom du département + n° :

Je souhaite réserver repas X 15 € =€

Le

Signature

➤ **RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

Le Championnat national de VTT se déroulera le samedi 08 et le dimanche 09 juin 2019 à La Mothe-Saint-Héray.

Organisateurs : Comité Départemental UFOLEP 79, Association Team Évasion Nature et la commission départementale VTT des Deux-Sèvres sous couvert de la Commission Technique Nationale Ufolep.

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

➤ **COMITÉ D'ORGANISATION**

Président de l'épreuve : Arnaud JEAN, Président de l'UFOLEP Nationale
Élu national représentant le Président : Alain BOUGEARD

Responsable de la CNS : Daniel MANUEL

Chargé technique du VTT au sein de la CNS : Jacky PLONQUET

Responsable du comité d'organisation : Tidji BERGERON, Alexis DENIS

Responsables techniques du site : Tidji BERGERON

Membres de la CNS

GARNIER Alain
CROMMELINCK Patrick
LEFRANT Vincent
LE GLEVIC Daniel

Commissaires nationaux

Patricia CROMMELINCK
Jean-Claude DURAND
Nicole DURAND
Henriette MANUEL
Martine LEGLEVIC

➤ PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

➤ Vendredi 07 juin

14 h 30 - 18 h 30 : Accueil des délégations, Gymnase de La Mothe Saint Héray

17 h - 18 h : Rencontre avec les responsables de délégations Gymnase de La Mothe Saint Héray

18 h : Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT – Mairie de La Mothe Saint Héray

➤ samedi 08 juin

Les horaires mentionnés ici sont les heures de départ. Prévoir 30 minutes d'avance pour les appels.

Appel 7 h 30 – 1re course 8 h

8 h : 60 ans et + masculins

9 h 40 : 50-59 ans masculins

11 h 30 : 17-19 ans masculins

13 h 15 : VTT électriques (hors championnat)

14 h 20 : tandem masculin

14 h 22 : tandem mixte

16 h : 40-49 ans

18 h 30 (environ) : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur

Concerts

➤ Dimanche 09 juin

Les horaires mentionnés ici sont les heures de départ. Prévoir 30 minutes d'avance pour les appels.

Appel 7 h 30 – 1re course 8 h

8 h : 20-29 ans masculins

10 h : 15-16 masculins

10 h 5 : 15-16 féminines

11 h 15 : 13-14 masculins

11 h 20 : 13-14 féminines

12 h 30 : 11-12 ans masculins et féminins – TEST + Initiation pour les 7/8 ans et les 9/10 ans –

Inscription obligatoire : <https://www.ufolep-cyclisme.org/> calendrier national

13 h 30 : 17-29 féminines

13 h 32 : 30-39 féminines

13 h 34 : 40 et + féminines

15 h 15 : 30-39 ans masculins

18 h 30 (environ) : Cérémonie protocolaire et vin d'honneur

➤ DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du responsable technique national de l'activité, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.

- ▶ Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, **30 min. avant l'heure de départ.**
- ▶ Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne
- ▶ Lors du dernier tour, il a été décidé d'arrêter les compétiteurs, au-delà de 50 % du temps du tour du 1er, et de les classer dans l'ordre sur la ligne à un tour. (Exemple : le 1° coureur partant pour son dernier tour a parcouru l'avant-dernier en 21 minutes, les concurrents passant la ligne au-delà des (10'30 = 11 ') 11 minutes seront arrêtés et ne repartiront pas pour leur dernier tour. Ils seront classés dans l'ordre de leur passage sur la ligne)

Catégorie d'âge	Heure de départ	Total Kilomètres	Kilométrage du tour	Nombre de tours	<u>Durée Max du 1er</u>
JM 7/8	Dim 12 h 30	2	1	2	Initiation 15 min
JF 7/8	Dim 12 h 30	2	1	2	
JM 9/10	Dim 12 h 30	3	1	3	
JF 9/10	Dim 12 h 30	3	1	3	
JF 11/12	Dim 12h30	5	4	1,1	TEST (15-20')
JM 11/12	Dim 12h30	5	4	1,1	
JF 13/14	Dim 11h20	8	4	2	35 min
JM 13/14	Dim 11h15	8	4	2	35 min
JF 15/16	Dim 10h05	18	6	3	1 h
JM 15/16	Dim 10h00	18	6	3	1 h
AF 17/29	Dim 13h30	18	6	3	1h20
AF 30/39	Dim 13h32	18	6	3	1h20
AF 40+	Dim 13h34	18	6	3	1h20
AM 17/19	Sam 11 h 30	24	6	4	1h20
AM 20/29	Dim 8h00	30	6	5	1h40
AM 30/39	Dim 15h15	30	6	5	1h40
AM 40/49	Sam 16 h	30	6	5	1 h 40
AM 50/59	Sam 9 h 40	24	6	4	1 h 30
AM 60+	Sam 8 h	24	6	4	1 h 20
TANDEM	Sam 14 h 20	24	6	4	1 h 30
TANDEM MIXTE	Sam 14 h 22	24	6	4	1 h 30
VAE	Sam 13 h 15	18	6	3	

➤ ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera au Gymnase de La Mothe Saint Héray.

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical dans un délai de 15 jours). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de :

50 €/adulte et 35 €/jeune conformément aux Règlements financiers des Épreuves nationales 2017/2018.

STAND Comité

Pour les comités qui souhaitent un espace 3*3 mètres* merci de le réserver au 05.49.77.38.77
ou par mail à alexis.denis@laligue79.org et tidji.bergeron@sfr.fr

* Barnum non fourni

➤ SÉLECTIONS

Chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie (comité organisateur 10 titulaires + 1 remplaçant) :

Catégories	Années de naissance	Nombre d'engagés par départ.	Plaques
- Jeunes Masculins 11/12 ans	- Nés entre 01/01/2007 et le 31/12/2008	10	
- Jeunes féminines 11/12 ans	- Nés entre 01/01/2007 et le 31/12/2008	10	
- Jeunes Masculins 13/14 ans	- Nés entre 01/01/2005 et le 31/12/2006	10	 =>130
- Jeunes féminines 13/14 ans	- Nés entre 01/01/2005 et le 31/12/2006	10	 => 250
- Jeunes Masculins 15/16 ans	- Nés entre 01/01/2003 et le 31/12/2004	10	 =>150
- Jeunes féminines 15/16 ans	- Nés entre 01/01/2003 et le 31/12/2004	10	 =>300
- Adultes masculins 17/19 ans	- Nés entre 01/01/2000 et le 31/12/2002	10	 =>120
- Adultes masculins 20/29 ans	- Nés entre 01/01/1990 et le 31/12/1999	6	 =>130
- Adultes masculins 30/39 ans	- Nés entre 01/01/1980 et le 31/31/1989	6	 =>130
- Adultes masculins 40/49 ans	- Nés entre 01/01/1970 et le 31/12/1979	6	 =>150
- Adultes masculins 50/59 ans	- Nés entre 01/01/1960 et le 31/12/1969	6	 =>150
- Adultes masculins 60 ans et +	- Nés avant 31/12/1959	6	 =>100
- Adultes féminines 17/29 ans	- Nés entre 01/01/1990 et le 31/12/2002	10	 =>360
- Adultes féminines 30/39 ans	- Nés entre 01/01/1980 et le 31/12/1989	10	 =>400
- Adultes féminines 40 ans et +	- Nées avant 31/12/1979	10	 =>450
- Tandems masculins 17 ans et +	- Nés avant le 31/12/2002	5 équipages	 =>50
- Tandems mixtes 17 ans et +	- Né(e)s avant le 31/12/2002	5 équipages	 =>100

Le comité organisateur peut engager 10 participants dans chaque catégorie

➤ **RAPPELS IMPORTANTS**

➤ **Règlement national**

A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur(trice) VTT.UFOLEP »

- Si le nombre maximum dans chaque catégorie n'est pas atteint, les remplaçants seront autorisés à partir.

- ATTENTION le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories).

Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat national.

- Tandems masculins et mixtes : Ne peuvent participer que les Adultes nés en 2001 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié. « Les jeunes âgé(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem.

Licences et cartons de compétition. cf. règlement et titre

- A-2, » La licence
- A-3, » La Carte .

➤ **Surclassement**

• Les Jeunes de 14 ans surclassés participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.

• Les Jeunes masculins de 16 ans surclassés participent au National réservé aux Adultes masculins 17/19 ans.

• Les Jeunes féminines âgées de 16 ans surclassées participent au National réservé aux Adultes féminines 17/29 ans.

• Tou (te) s ces jeunes surclassés doivent présenter un certificat médical de surclassement.

➤ **Engagements**

Les procédures d'engagements à l'occasion de ce national de VTT sont semblables à celles de tous les nationaux Activités Cyclistes.

Il faudra se connecter à la plateforme d'engagement, les enregistrements se faisant directement en ligne.

Ce sera le délégué qui jugera bon ou pas de communiquer ce code aux personnes habilitées de son département.

L'ouverture du serveur se fera du 27 mai au 2 juin minuit

Les fichiers étant envoyés à l'organisateur le 3 juin, les changements de dernière minute se feront lors de l'accueil.

➤ **RECONNAISSANCE DU CIRCUIT**

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances de l'APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs Garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Vendredi 07 juin 2019 de 14 h 30 - 19 h et samedi 08 juin 2019 jusqu'à 7 h 45

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves pour tout compétiteur Vététiste (traditionnelle et à assistance électrique)

➤ **PRÉCISIONS SUR L'ÉPREUVE DE VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

L'Ufolep prend en compte dans ses activités le VTT Æ. Une épreuve d'initiation d'une durée d'une heure (classement scratch sans distinction de catégories) se déroulera sur le circuit du national, elle ne comportera ni remise de titre ni remise de maillot. Toutefois un classement symbolique sera établi.

Cette épreuve sera ouverte à tous licenciés et non licenciés (couverture assurance APAC pendant l'épreuve), les e-VTT devront être homologués et une vérification (freins, embouts de guidon, etc.) sera faite au départ sur les éléments de sécurité. Le casque sera obligatoire. Les inscriptions pourront se faire lors de l'accueil ou au départ, une plaque sera remise.

Vous souhaitez participer à l'épreuve VAE, mais vous n'avez pas de vélo électrique ? Vous souhaitez louer un VAE pour la randonnée du lundi ?

Réservez en un auprès de FatSandBike 17 (www.fatsandbikes17.com)
ou au **06 66 95 81 39**.

35 € la location - Réservation obligatoire



Les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro.

La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse. Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

- Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50 €).
- Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué

► **Les documents à joindre** (CM, dérogations) devront être téléchargés sur le site de la CNS. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Référent VTT CNS
Jacky PLONQUET
7 Clos des Forges
02310 PAVANT**

► **Droits d'engagements :**

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements. Selon le barème en cours (règlement financier 2017/2018) :

Engagement jeune : 9,00 €

Engagement adulte : 15,00 €

► **La fiche Internet d'un concurrent doit être complétée s'il y a lieu par l'envoi**

o De la photocopie des certificats médicaux de surclassement

o Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité départemental

o Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

➤ GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé dans l'ordre suivant :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux
- Les sélectionnés par ordre du classement intercomité de l'année précédente, puis dans l'ordre d'arrivée sur la plateforme d'engagement, pour les comités n'ayant pas été classés.

Dans chaque comité, les engagés seront placés dans l'ordre de sélection établi par le département sur la feuille d'engagement.

- En dernière ligne seront placés tous les engagés pour lesquels il s'avèrera que les renseignements fournis sont incomplets (Exemple : non-indication de la double appartenance ; non-indication de la catégorie FFC ...)

➤ LE MATÉRIEL

Se référer à la fiche 13 du Règlement national VTT Ufolep.

Sont admis les Vélos tout terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi-relevé (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces à 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bars end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites
- Le **changement de vélo est interdit** et toutes les réparations de matériel ne pourront se faire que dans la zone technique spécifique
- Sont interdits
 1. les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne
 2. les caméras, quel que soit le point d'ancrage

➤ **TENUE VESTIMENTAIRE**

Port du casque homologué à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits :

- o les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- o les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- o les maillots de triathloniens (sans manches)
- o les maillots de « Champion départemental, régional ou national »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

➤ **CONTRÔLE MÉDICAL**

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

➤ **RÉCLAMATIONS**

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements » ou par le compétiteur lui-même.

Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS Activités Cyclistes
13 ter avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cette réclamation impacte également le classement par Comité, ce dernier sera gelé également, il peut en être de même pour le classement Intercomité.

➤ RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

La tenue cycliste (**maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette**) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Dans chaque catégorie :

➤ Classement individuel

Au premier 1 maillot - 1 bouquet - 1 coupe - 1 médaille « or »

Au deuxième 1 coupe - 1 médaille « argent »

Au troisième 1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : sur le maillot de « **Champion national** », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

➤ Par équipe départementale

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

Équipe classée 1re 1 coupe - 3 médailles « or »

Équipe classée 2e 1 coupe - 3 médailles « argent »

Équipe classée 3e 1 coupe - 3 médailles « bronze »

Équipes concernées par ce classement

- Jeunes masculins 13/14 ans

- Jeunes masculins 15/16 ans

- Jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans ensemble (les jeunes féminines ne courant pas ensemble, ce sont les places obtenues dans chacune des catégories qui seront additionnées)

- Adulte Féminines 17/29 ans + Adultes féminines 29/39 ans ensembles (classement sur 2)

- Adultes Féminines 40 ans et plus seules (classement sur 2)

- Adultes masculins 17/19 ans - Adultes masculins 20/29 ans - Adultes masculins 30/39 ans - Adultes masculins 40/49 ans - Adultes masculins 50/59 ans

- Adultes masculins 60 ans et plus

- Tandems (catégories « Mixte » et « Masculin » confondues)

► **Classement inter-Comités :**

Par addition de la meilleure place obtenue dans les catégories citées ci-dessous par 6 représentants d'un même Comité départemental (Un ou une classé(e) par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleure deuxième place, etc.

Équipe classée 1re 1 coupe + 5 médailles « or »

Équipes classées 2e et 3e 1 coupe + 5 médailles « argent/bronze »

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (masculins et féminines), jeunes 15/16 ans (masculins et féminines) – Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une féminine ou un masculin.**

- Féminines adultes toutes catégories - Adultes masculins 17/19 ans - Adultes masculins 20/29 ans - Adultes masculins 30/39 ans - Adultes masculins 40/49 ans - Adultes masculins 50/59 ans

- Adultes masculins 60 ans et plus

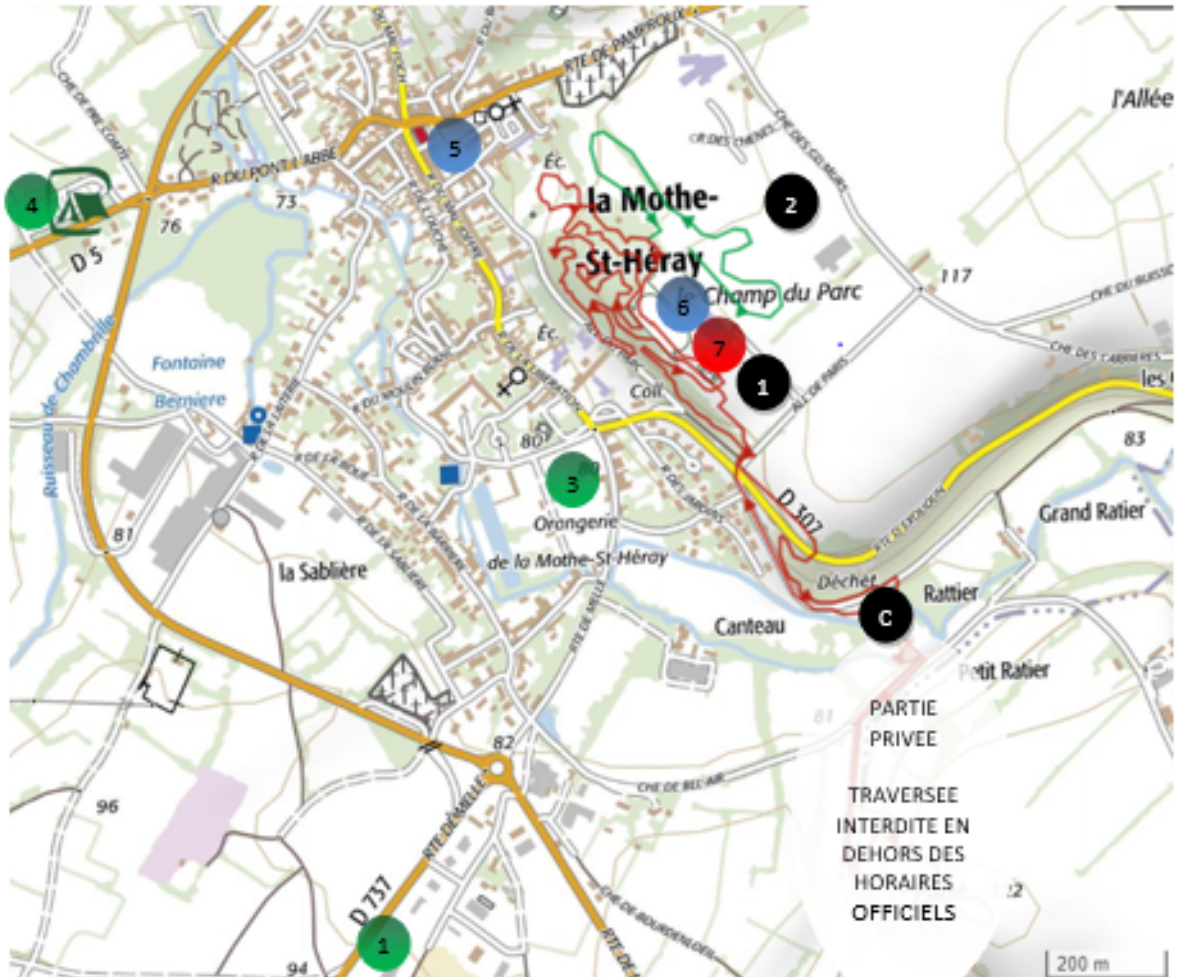
- Tandem toutes catégories

Après chaque fin de course, les 3 premiers doivent monter sur le camion podium situé juste après la ligne d'arrivée pour la remise de maillot symbolique.

► **ATTENTION** : pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement national VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.cyclisme-ufolep.org>

► LE CIRCUIT

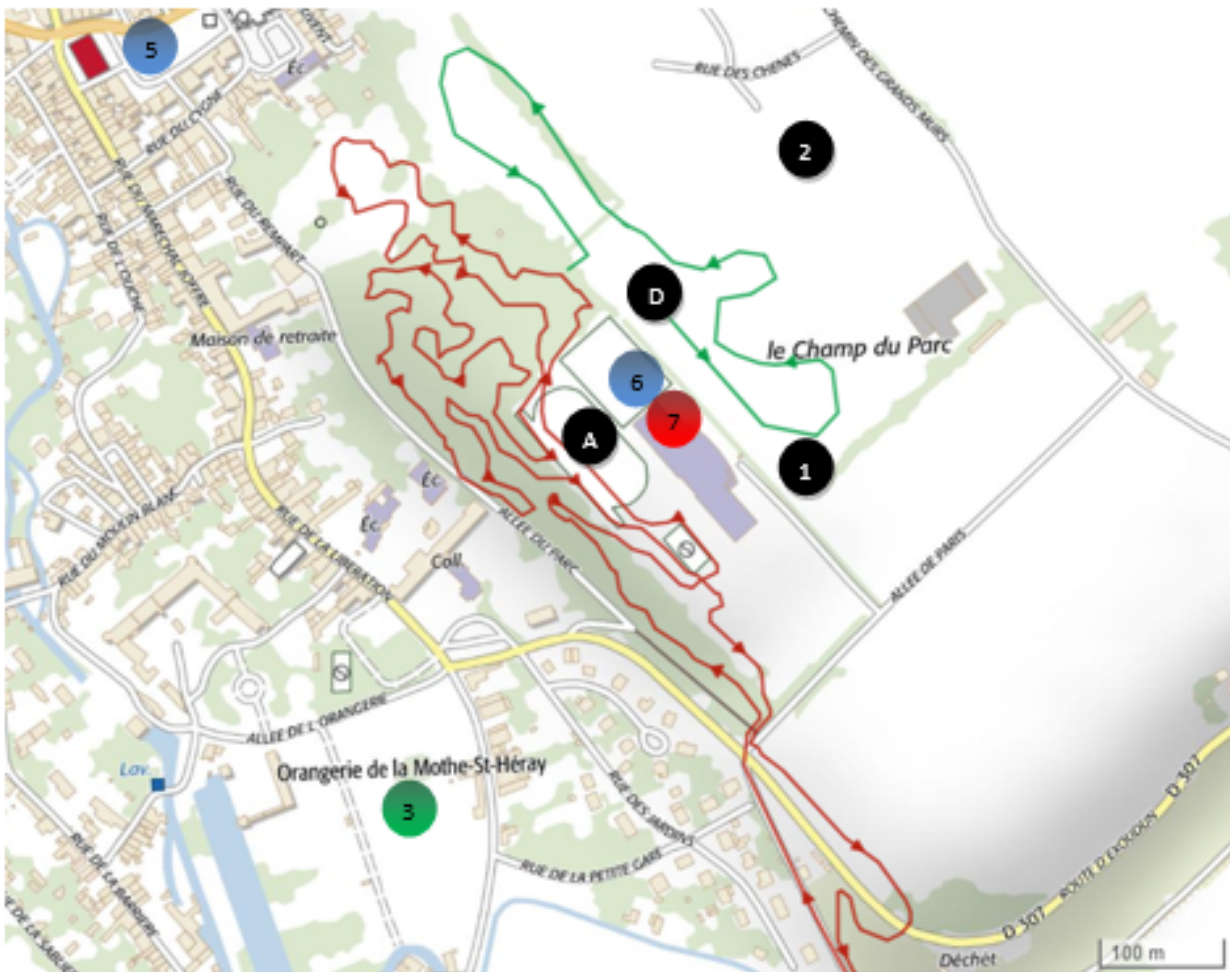
► Plan vue d'ensemble



LEGENDE

- | | | | |
|---|---|---|----------------------|
| 1 | Parking bénévoles | C | Changement 4 et 6 km |
| 2 | Parking pilotes et spectateurs | — | Circuit |
| 3 | Parking camping car | — | Circuit du départ |
| 4 | Camping | | |
| 5 | Restauration centre ville | | |
| 6 | Restauration, animations, concert, exposants | | |
| 7 | Remises protocolaires, secours, douches, contrôle anti dopage, lavage VTT | | |

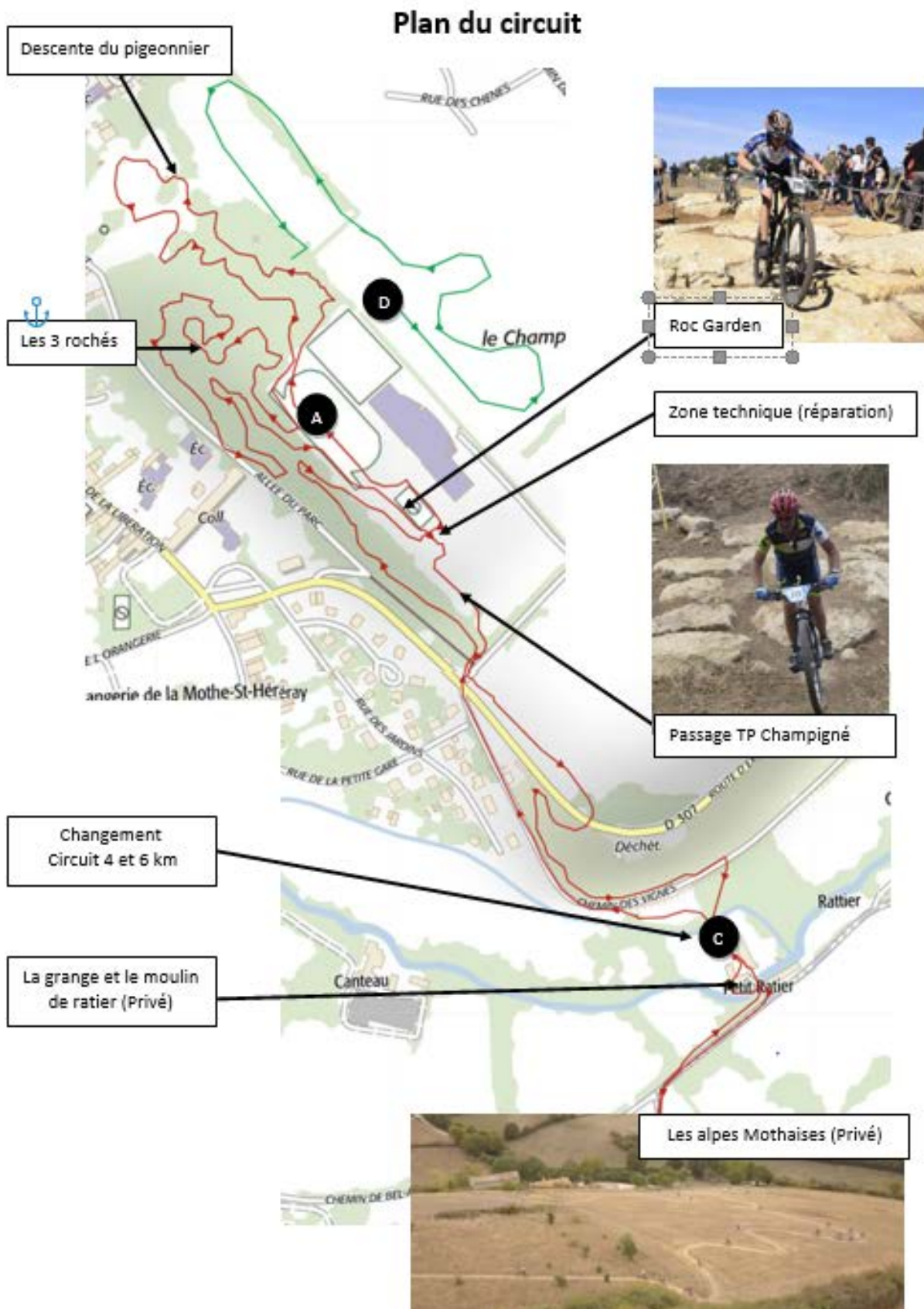
► Plan vue du site



LEGENDE

- | | | | |
|---|---|---|-------------------|
| 1 | Parking bénévoles | D | Départ |
| 2 | Parking pilotes et spectateurs | A | Arrivée |
| 3 | Parking camping car | — | Circuit |
| 5 | Restauration centre ville | — | Circuit du départ |
| 6 | Restauration, animations, concert, exposants | | |
| 7 | Remises protocolaires, secours, douches, contrôle anti dpoage, lavage VTT | | |

► **Plan du circuit**



➤ **Profil des circuits**

6 KM 170 D+



4 KM 100 D+





➤ NOUS SUIVRE



Site internet officiel du National VTT
<https://nationalvttufolep2019.wordpress.com/>

Site internet du Comité Ufolep 79
www.laligue79.org

Page Facebook du National VTT :
<https://www.facebook.com/nationalufolepvt/>

Groupe Facebook de Event Team Evasion
<https://www.facebook.com/groups/867654566679147/>

Page Facebook de l'Ufolep des Deux-Sèvres
<https://www.facebook.com/Ufolep79/>



Suivez également l'@Ufolep79 sur Instagram
<https://www.instagram.com/ufolep79/>

